



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU  
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS  
Cœur de Drôme

## DECISION DU PRESIDENT

N° 2022 /006

1.1 Marché public

### AVENANT I AU MARCHÉ D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ORGANISATION ET LA MISE EN PLACE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (STATIONS D'ÉPURATION)

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

VU la Décision n°2020-045 du 3 novembre 2020 portant signature du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation et la mise en place d'une délégation de service public (stations d'épuration) avec le groupement d'entreprises Collectivités Conseils (mandataire) et Maître Thomas Forray, avocat cotraitant ;

CONSIDÉRANT le changement de mode d'exercice de Maître Thomas Forray, avocat titulaire du marché, passant du statut d'entreprise individuelle à celui d'associé de la SELAS Sorba Payrau, cabinet d'avocats ;

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article R.2194-6 du code de la commande publique, un avenant est rendu nécessaire pour acter la cession du marché public à la SELAS Sorba Payrau ;

CONSIDÉRANT les pièces justificatives produites par Maître Thomas Forray ;

## DECIDE

**Article 1 :** de signer l'avenant n°1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation et la mise en place d'une délégation de service public (stations d'épuration).

Titulaires du marché :

- Collectivités Conseils (mandataire du groupement) - 69 avenue du Maine - 75014 PARIS
- SELAS Sorba Payrau (cotraitant) – 11, rue de Sontay – 75116 PARIS

**Article 2 :** la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 14 février 2022

Denis BENOIT

Président

